



AGIR POUR UN MEILLEUR CADRE DE VIE

VOS SERVICES EN MAIRIE



2, pl. Ferdinand Brunot – 75675 Paris Cedex 14

Tél.: 01 53 90 67 14 – mairie14.paris.fr

MÉTRO-RER Mouton-Duvernet et Denfert-Rochereau

BUS **38 58 68 88 92**

STATIONS N°14032 et N°14008

HORAIRES

La mairie vous accueille sur rendez-vous :
les lundi, mardi, mercredi, vendredi de 8h30 à 17h ;
le jeudi de 14h à 19h30 ; le samedi matin de 9h à 12h30.

ACCUEIL

HALL D'ENTRÉE DE LA MAIRIE

Information et orientation, prises de rendez-vous pour les permanences en mairie, carte citoyenne.

ÉTAT CIVIL

REZ-DE-CHAUSSÉE, GRANDE SALLE

Délivrance d'actes de mariage, pacs, décès, affaires générales, titres sécurisés.

LOGEMENT

Relais Informations Logement et Habitat (RILH)

Antenne Logement

2^e ÉTAGE, SALLE 219

Prise de rendez-vous par téléphone au 3975 et en ligne sur paris.fr/logementsocial

RÉGIE

2^e ÉTAGE – AILE B

Reçoit sans rendez-vous le matin, sur rendez-vous l'après-midi.
Les paiements Facil' Familles peuvent être effectués par internet ou dans toute autre mairie d'arrondissement.

CAISSE DES ÉCOLES

REZ-DE-CHAUSSÉE, GRANDE SALLE

Inscription à la restauration scolaire et calcul du tarif.

Tel. : 01 45 40 40 01

TITRES D'IDENTITÉ ET PASSEPORT

BUREAU 4, REZ-DE-CHAUSSÉE, AILE A

Prendre rendez-vous pour le dépôt de demandes et renseignements sur :

www.paris.fr/cartedidentite-passeport

LES ÉLU·E·S DU 14^e

ADJOINT·E·S À LA MAIRIE

Amine BOUABBAS

@Aminebouabbas

Premier adjoint
Éducation, petite enfance, familles et nouveaux apprentissages

Didier ANTONELLI

@DidierAntonelli

Prévention, police municipale, tranquillité publique et Ville du quart d'heure
Quartiers Montparnasse-Raspail et Mouton-Duvernet

Agnès BERTRAND

@bertrand_agnes

Urbanisme, logement et qualité de vie dans le parc social

Julie CABOT

@julie.cabot.7

Solidarités et lutte contre les inégalités

Elliot DE FARAMOND

@elliot_faramond

Vie associative et participation citoyenne

Guillaume DURAND

@Guill_Durand

Transformation de l'espace public, végétalisation et espaces verts, voirie et mobilités

Anissa GHAIKI

@Anissa.Ghaidi

Jeunesse et sport

Zoubir GHANEM

Politique de la Ville
Quartiers Didot-Plaisance-Porte de Vanves et Pernety

Valentin GUENANEN

@Guenanen01

Commerces, artisanat, métiers d'art et tourisme

Sinda MATMATI

@Matmati.Sinda

Transition écologique, plan climat, propreté et économie circulaire

Sidonie PARISOT

Alimentation durable, jardins partagés et condition animale
Quartiers Porte d'Orléans-Jean Moulin et Montsouris-Dareau

CONSEILLER·ÈRE·S D'ARRONDISSEMENT

Catherine CHEVALIER

@chevcat2

Déléguée à l'accessibilité universelle, aux personnes en situation de handicap, à la lutte contre l'exclusion, à l'intégration et à la lutte contre les violences faites aux femmes

Jérôme MARCHAND

@JeromeEnCuisine

Délégué à l'emploi, au développement économique, à l'économie sociale et solidaire

Hélène MERMBERG

Déléguée à la santé, aux seniors et à la solidarité entre générations

Thierry LE DEZ

Délégué au patrimoine

CONSEILLER·ÈRE·S DE PARIS ET ADJOINT·E·S À LA MAIRIE DE PARIS

Florentin LETISSIER

@f_letissier

Économie sociale et solidaire, économie circulaire et contribution à la stratégie zéro déchet

Olivia POLSKI

@OliviaPolski

Commerce, artisanat, professions libérales et métiers d'art et mode

Pierre RABADAN

@PierreRabadan

Sport, jeux olympiques et paralympiques

CONSEILLER·ÈRE·S DE PARIS

Célia BLAUDEL

@Celia_Blaudel

Hermano SANCHES RUIVO

@hermanosanches

Maxime COCHARD

@MaximeCochard

Mélody TONOLLI

@melodytonolli

Culture, égalité femmes-hommes et à la lutte contre les discriminations pour le 14^e

OPPOSITION MUNICIPALE

Marie-Claire CARRERE-GÉE

@MCCG

Conseillère de Paris

Patrick VIRY

@PatrickViry

Conseiller de Paris

Stéphanie CLAUX

@StephanieClaux

Conseillère d'arrondissement

Bruno SAINTE ROSE

Conseiller d'arrondissement

Jean-François ALEXANDRE

Conseiller d'arrondissement

Éric AZIÈRE

Conseiller d'arrondissement

Cédric VILLANI

@VillaniCedric

Conseiller d'arrondissement

ÉDITORIAL

En raison de la période de réserve électorale, liée aux rendez-vous électoraux de l'année, aucun éditorial ne sera publié dans ce numéro.

SOMMAIRE

p. 4-5 - **ÇA SE PASSE DANS LE 14^e**

p. 6-7 - **RETOURS EN IMAGES**

p. 8-9 - **LES RÉHABILITATIONS**

p. 10 - **ÇA PÉDALE DANS LE 14^e**

p. 11 - **RENDEZ-VOUS EN TERRASSE**

p. 12-13 - **POUR UNE SANTÉ ACCESSIBLE ET DE PROXIMITÉ**

p. 14 - **LA VIE À L'ÉCOLE**

p. 15 - **TRIBUNES**

▶ RESTEZ INFORMÉ·E !

Suivez la Mairie du 14^e sur les réseaux sociaux :

MairieParis14

@MairieParis14

@Mairie14Paris

Pour recevoir notre newsletter hebdomadaire, abonnez-vous en ligne sur :

mairie14.paris.fr

Pour vous abonner en un clic, scannez-moi

Vous avez une question, vous souhaitez nous faire part d'un projet ou partager une idée avec nous, vous pouvez aussi nous contacter sur l'adresse mail : parlons14e@paris.fr

Chaque demande est lue par l'équipe municipale et une réponse est apportée dans les meilleurs délais.

3975

numéro unique de la Ville de Paris (*coût d'un appel local*)

Tous les jours, 24 h/24

Directrice de la publication : Carine Petit – Responsable de la rédaction : Khadija Chaoui. Rédaction : Manon Folléa. Photos : Camille Dampierre, Arthur Distel, Anthonin Robineau, Arthur Dressier, Pollenstudios.fr Couverture : Camille Dampierre_Mairie 14^e. Courriel : parlons14e@paris.fr Contact : Tél. : 01 53 90 68 36 - 2, place Ferdinand Brunot, 75675 Paris CEDEX 14. Création graphique : LATITUDE 0131/22 Tirage : 72000 ex. Impression : La Maison des impressions. Distribution : Privilège Communication – papier certifié PEFC gestion durable des forêts.

RENOUVELLEMENT DES TITRES D'IDENTITÉ

Entre mars 2020 et mi-2021, entre les confinements et les fermetures de frontière, un million de titres d'identité n'ont pas été renouvelés comme ils le sont habituellement. En 2020, 38% des passeports et 18% des CNI n'ont pas été réédités.

Depuis l'allègement des conditions de voyage, une augmentation très importante a été observée. Le renouvellement des premiers passeports biométriques, délivrés en grand nombre il y a une dizaine d'années, l'expiration des premières cartes prolongées jusqu'à 15 ans et l'arrivée de la nouvelle carte d'identité électronique ont amplifié le phénomène. Toutes ces conditions ont rallongé les délais d'obtention des rendez-vous dans des services administratifs très perturbés par la crise sanitaire.

Ces éléments exceptionnels conduisent depuis plusieurs semaines à une situation de saturation qui pénalise autant les accueils au guichet que le standard du 39 75 dont la moitié de l'activité est dédiée aux appels pour avoir un rendez-vous.

Pour faire face à ce pic, notre seule solution est d'augmenter le nombre de rendez-vous jusqu'à l'été. Des mesures exceptionnelles sont prises depuis janvier :

- renforcement des équipes par un nombre important de contractuel-le-s ;
- élargissement des horaires d'ouverture des services avec de nouvelles permanences le samedi matin, mise en place d'une permanence par mois le samedi toute la journée et extension ponctuelle des rendez-vous en semaine ;
- augmentation du matériel servant à enregistrer les dossiers.



Ces mesures doivent permettre d'augmenter sensiblement les capacités de rendez-vous avec l'objectif de passer de 6 000 dossiers enregistrés à près de 10 000 par semaine. Cet effort important se poursuivra dans les prochaines semaines, voire pendant plusieurs mois.

Afin d'obtenir un rendez-vous, il est vivement recommandé de contacter le 3975 ou de vous connecter au site paris.fr, le lundi matin tôt (à partir de 8 h) et/ou le vendredi après-midi.

Enfin, nous attirons votre attention sur les points suivants :

- dans le 14^e arrondissement, plus de 170 rendez-vous sont assurés chaque semaine par le service des titres sécurisés ;
- la démarche d'obtention d'un titre sécurisé n'est pas territorialisée, de sorte que vous avez la possibilité de prendre rendez-vous dans tous les arrondissements parisiens ;
- le délai moyen d'obtention des titres après rendez-vous est de l'ordre de 10 à 15 jours suivant les périodes.

BOURSE AUX VÉLOS : SAMEDI 7 MAI SUR LE PARVIS DE LA MAIRIE

Pour l'arrivée des beaux jours, la Mairie et l'association « Mieux se Déplacer à Bicyclette » organisent une nouvelle bourse aux vélos. L'occasion pour les propriétaires d'offrir une seconde vie à leurs vélos inutilisés et pour les cyclistes de s'équiper à moindre coût.

Le matin (10h-12h30), dépôt des vélos à vendre sur inscription pour les vendeur-euse-s : vélo de ville, VTC, VTT, pour adultes et enfants... Tant qu'ils sont en état de rouler ! Si des réparations mineures sont nécessaires, elles pourront être réalisées sur place.

L'après-midi (14h-17h) : vente des vélos. Vous pourrez essayer les vélos sur une piste prévue à cet effet et être conseillé-e-s. Des petits réglages



pour adapter le vélo à votre pratique et à votre morphologie peuvent être réalisés.

Vous pourrez aussi faire marquer votre vélo auprès des bénévoles pour vous garantir contre le vol, de 13h30 à 17h.

Pour les plus jeunes, un parcours et un stand de sécurité à vélo sont prévus à côté de la bourse. Ils seront animés par la préfecture de police. Renseignements et inscriptions sur mairie14-idf.org

APPEL À BÉNÉVOLAT SOUTIEN SCOLAIRE

Les associations de l'arrondissement recherchent régulièrement des bénévoles en capacité d'aider les jeunes pour du soutien scolaire, du niveau primaire au lycée.

Si vous êtes disponible et intéressé-e pour vous investir, vous pouvez consulter les sites du Secours catholique, du Centre d'Action Sociale Protestante (CASP), du Centre socioculturel Maurice Noguès et de l'association Montparnasse Rencontres. Les coordonnées de ces structures sont disponibles sur mairie14.paris.fr/vie-citoyenne



ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

12 et 19 juin 2022



ABSENT·E ?
PENSEZ À ÉTABLIR
UNE PROCURATION

Plus d'informations sur paris.fr/elections



Conseillère numérique en mairie

Depuis janvier, une conseillère numérique a rejoint l'arrondissement, à l'accueil de la mairie, chargée de contribuer à :

- l'autonomie des habitant-e-s du 14^e dans la réalisation de démarches en ligne ;
- la compréhension des enjeux du numérique et l'apprentissage de l'usage citoyen des outils numériques ;
- une meilleure appréhension de l'utilité du numérique dans la vie quotidienne ;
- une meilleure inclusion socio-professionnelle des publics fragiles en vue de faciliter leur accès ou leur retour à l'emploi.

Vous pourrez la rencontrer en mairie, après avoir pris rendez-vous auprès de l'accueil général ou directement sur le site mairie14.paris.fr.



RETOURS EN IMAGES

NOUVELLE COUR POUR LA CRÈCHE BARDINET

La réhabilitation s'est concentrée sur le réaménagement des espaces extérieurs : réhausse de la cour pour être accessible de plain-pied, création d'un préau et d'une cabane de rangement, remplacement de l'escalier extérieur de secours, reprise des revêtements de sols, végétalisation des toitures et transformation paysagère des rez-de-chaussée. Les 8 mois de fermeture de la crèche ont également permis des travaux de mise aux normes et de restructuration notamment pour la biberonnerie, la lingerie, la buanderie et le bureau de la direction.



©Mairie du 14^e



©Mairie de Paris/Clairement Dorval

COLLECTE UKRAINE

Une collecte en faveur des civil-e-s ukrainien-ne-s, coordonnée par la Fabrique de la solidarité, est organisée depuis le 4 mars dans tous les arrondissements parisiens.

Depuis début mars, 100 m³ de produits ont été collectés dans le 14^e. 200 bénévoles de l'arrondissement se sont mobilisé-e-s. Les élèves de 7 établissements scolaires ont eux-elles aussi fait preuve d'une grande générosité !

Vous pouvez déposer vos dons à l'Annexe de la mairie (entrée par le 26, rue du Mouton-Duvernet) du lundi au vendredi de 9h30 à 16h30.

INAUGURATION RUE SÉVERO

La première rue aux écoles Sévero a été inaugurée le 9 mars dernier. Les élèves de l'école ont participé l'après-midi à des ateliers de plantation avec les jardiniers de la Ville de Paris et les animateur-trice-s des centres de loisirs : 8 arbres plantés, 230 m² de jardinières pleine terre et 300 m² de zones pavées créées !

La rue aux écoles rue Jacquier, quant à elle, est en cours de réaménagement et sera livrée à la mi-juin. L'aménagement prévoit l'élargissement des trottoirs et la création de jardinières plantées le long de l'école. Les plantations seront réalisées en octobre 2022.

Les travaux de pérennisation de la rue aux collèges rue Huyghens seront réalisés durant l'été. Ils prévoient la fermeture de la rue par barrière, la création de stationnement vélos et trottinettes ainsi que la mise en place de marquages sportifs sur la chaussée fermée à la circulation.



©Antonin Robineau

CÉRÉMONIE DE CITOYENNETÉ

Des jeunes majeurs de l'arrondissement ont reçu leur carte d'électeur ou d'électrice, à l'occasion de la cérémonie de citoyenneté, organisée à la Mairie le 10 mars dernier.



©Antonin Robineau



LE MOIS DE LA PHOTO

Tout au long du mois de mars, le Mois de la photo a présenté 10 expositions individuelles ou collectives d'envergure dans les rues du 14^e ainsi que 13 expositions en intérieur. Ces expositions étaient visibles et accessibles par toutes et tous, gratuitement, maillant le territoire de l'arrondissement et mettant en valeur des photographes professionnel-le-s, amateurs et amatrices. Le Photoclub Paris Val-de-Bièvre, implanté de longue date dans le quartier et impliqué dans de précédentes éditions du Mois de la photo, a préparé et coordonné l'opération.

SAMEDI 19 MARS : SPECTACLE « FÊTONS LE PRINTEMPS » PROMENADE JANE ET PAULETTE NARDAL

Le spectacle initialement prévu pour les vœux de début d'année a été reporté au samedi 19 mars, promenade Jane et Paulette Nardal. Vous étiez nombreux-euses à venir admirer la déambulation puis le spectacle !



©Camille Dampierre

TOURNOI MULTIGÉNÉRATIONNEL POUR LE MOIS DE L'ÉGALITÉ - CENTRE MAURICE NOGUÈS

Le centre socioculturel Maurice Noguès, les structures et acteurs jeunesse locaux ont coordonné un tournoi thématique et engagé multi-activités, à l'occasion du Mois de l'Égalité. Au total, 9 équipes mixtes et de tous âges se sont affrontées en faveur de l'Égalité, autour d'un quiz, de matchs et de défis d'afro danse !



©Antonin Robineau

SAMEDI 02 AVRIL : MATINÉE VÉGÉTALISATION

Comme chaque année, la matinée végétalisation a eu lieu sur le parvis de la mairie. 250 plantes ont été distribuées pour fleurir votre permis de végétaliser ou votre balcon et embellir le 14^e ! Les habitantes et les habitants souhaitant échanger graines et plantes ont pu les déposer sur un stand dédié et repartir s'ils-elles le souhaitaient avec d'autres plantes et graines troquées par d'autres habitant-e-s. Enfin, des collectifs citoyens de compost de quartier ont distribué du compost mûr.



©Antonin Robineau

LES RÉHABILITATIONS, VERS UN MEILLEUR

CADRE DE VIE

La réhabilitation désigne le fait de restaurer, de moderniser un immeuble, dans un objectif d'amélioration du cadre et des conditions de vie de ses habitant·e·s et pour un habitat durable répondant aux enjeux climatiques. La qualité de vie et d'habitat dans le parc social est l'un de nos engagements prioritaires. Plusieurs chantiers sont en cours ou en projets dans l'arrondissement.

PORTE DE VANVES

- 500 logements RIVP (4-12 et 9-11) concernés.

Parmi les travaux programmés :

- Restructuration des logements dans le bâtiment du 4-12 pour créer des typologies plus adaptées à la demande et reconfigurer les « faux T3 » ;
- Rénovation énergétique et isolation thermique de l'intégralité des bâtiments ;
- Végétalisation du site dans un objectif de lutte contre les îlots de chaleur urbains en supprimant le parking en surface ;
- Construction de 95 logements étudiants et de 22 logements familiaux ;
- 3 250 m² de locaux d'activités.

Également,

- Une subvention Ville de Paris de 3 557 076 € sur un total de 26 054 708 € pour la création de nouveaux logements ;
- 6 768 058 € sur un total de 32 361 822 € pour la réhabilitation thermique de 4 résidences.

DIDOT-BARDINET

- 587 logements CDC Habitat concernés ;
- Une subvention de la Ville de Paris de 6 655 000 € sur un total de 19 345 000 €, soit un investissement d'environ 33 000 € par logement ;
- Les gains escomptés et réductions des consommations d'énergie sont estimés à 54 % sur les deux résidences.

La réhabilitation comprendra notamment la mise en œuvre d'une isolation thermique extérieure, la réfection de l'isolation et de l'étanchéité des toitures, ainsi que la mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite du hall n°169 rue d'Alésia. Le chantier sera clôturé par un projet paysager en cœur d'îlot. La brique en façade, en plus de la qualité thermique, permettra une nouvelle esthétique pour le quartier.

La réception des travaux est prévue en juillet prochain.



Porte de Vanves

FOYER DE GERGOVIE Adoma

Édifié en 1977 au 12 passage de Gergovie, le foyer est détenu et géré par Adoma depuis 1998. D'une capacité de 306 lits répartie en 225 chambres individuelles de 12,5 m² et 27 chambres à 3 lits de 25 m², sans confort (sanitaires et cuisines partagées), ce foyer obsolète est en outre exposé aux très fortes nuisances du trafic ferroviaire.

La démolition-reconstruction s'organise en plusieurs phases, pour permettre au mieux le relogement des résidents. La subvention de la Ville de Paris s'élève à hauteur de 16 980 000 €, sur un total de 33 225 400 €.

- Construction du plot 1 : 109 logements (2023-2024)
- Démolition du bâtiment B
- Construction du plot 3 : 96 logements (2025-2026)
- Démolition du bâtiment A
- Construction du plot 2 : 78 logements (2027-2028)

La rénovation du square du Père Plumier s'effectuera à l'achèvement des travaux de la nouvelle résidence. Une surveillance accrue et coordonnée du site et de ses environs est prévue par la police municipale et la police nationale, tout au long du chantier, en lien étroit avec l'équipe de maîtrise d'œuvre.

PORTE D'ORLÉANS RIVP

- 1 310 logements répartis en 70 cages d'escaliers ;
- 16 loges de gardiens, 50 commerces.

Le projet de rénovation de grande ampleur, en lien avec le Plan climat, va se dérouler sur 4 ans, avec un lancement des travaux prévu en 2024. Avec l'amélioration du cadre de vie, le projet vise à diminuer les factures énergétiques des nombreux foyers vivant sur le site. La première phase de diagnostic a permis de montrer que la consommation énergétique des bâtiments correspondait à une étiquette D. Les études plus précises en amont du début des travaux permettront de définir les objectifs de gains de consommation.



Projection du foyer Gergovie

GASTON BACHELARD Bailleur Toit & Joie

Les deux bâtiments, datant des années 1970, le long du boulevard Brune et le second en cœur de parcelle totalisent :

- 223 logements locatifs ;
- 269 places de stationnement ;
- 1 local d'activité professionnelle, des caves, locaux collectifs et locaux de service.

Parmi les principaux travaux à venir : amélioration des parties communes et privatives, nouvelle loge du gardien et sécurisation de la résidence.

Le début prévisionnel des travaux est fixé au quatrième trimestre 2022, pour une durée de 22 mois.

RUE DES PLANTES Paris Habitat

La résidence située au 53-63 rue des Plantes va elle aussi subir quelques transformations :

- pose de stores extérieurs (protection solaire, brise-vent et anti-éblouissement) élargie à deux bâtiments d'ici l'été 2022, puis généralisée en 2023 ;
- plusieurs places de parking transformées en espaces plantés, ainsi que des plantations le long de la résidence entre les rampes d'accès ;
- création de rampes pour répondre à l'obligation de mise aux normes des entrées, mise en conformité de l'accessibilité des engins pompiers ;
- augmentation des places de stationnement, création de locaux à vélos...

Au total, plus de 700 m² ont été débitumés !

ÇA PÉDALE DANS LE 14^e

PLACE DE CATALOGNE

Les travaux préparatoires à l'aménagement de la future forêt urbaine Catalogne ont débuté en avril. Ils s'étendront jusqu'en juillet 2022 et concerneront spécifiquement :

- la déconstruction de la fontaine Le Creuset du Temps ;
- la mise en place du nouveau plan de circulation autour de l'anneau central ;
- la transformation de la rue du Château en rue piétonne ;
- le prolongement de la piste cyclable rue Jean Zay pour aboutir sur la place via la rue Vercingétorix.

Un espace piéton et végétalisé en cœur de place sera préfiguré à l'issue de ces travaux préparatoires jusqu'au début des travaux d'aménagement définitif.



Place de Catalogne



Une réunion publique de présentation de l'avancement des travaux et de retours sur les aménagements définitifs à venir sera organisée au mois de juin. Pour y participer et recevoir les informations de connexion inscrivez-vous via : foret.catalogne@paris.fr

JEAN ZAY

Les travaux de pérennisation de la piste cyclable rue Jean Zay se poursuivront jusqu'à la mi-mai sur le carrefour Maine - Jean Zay - Froidevaux. Ils seront complétés par une dernière phase de chantier venant assurer la jonction avec la place de Catalogne. Les travaux de déconstruction de l'îlot central et de préfiguration des futurs aménagements se dérouleront d'avril à juillet 2022.

ALÉSIA

Les travaux de pérennisation de la mise en sens unique de la rue d'Alésia s'étendront de juillet à décembre prochains. Sont prévus, parmi les différentes phases :

- l'aménagement d'une voie dédiée au vélo et au bus, de la rue Vercingétorix vers la place Victor et Hélène Basch, et de la place Coluche vers la place Victor et Hélène Basch ;
- l'aménagement d'une voie dédiée à la circulation générale avec piste cyclable en partie protégée, de part et d'autre de la place Victor et Hélène Basch ;
- l'aménagement d'une placette végétalisée avec la plantation de 10 arbres et la création de massifs plantés sur le linéaire allant du 2 rue d'Alésia au carrefour avec la place Coluche ;
- l'intégralité du linéaire des pieds d'arbres de la rue d'Alésia sera homogénéisé et repris en stabilisé.



Une réunion de présentation des travaux et des aménagements est prévue le jeudi 19 mai à 19h en visioconférence. Pour y participer et recevoir les informations de connexion inscrivez-vous via : citoyennetemaire14@paris.fr

RENDEZ-VOUS EN TERRASSE !

À l'issue d'une large concertation, le règlement des étalages et terrasses a été réformé en juin 2021, avec l'introduction du dispositif des terrasses estivales pour les professionnels. Ces terrasses peuvent être installées du 1^{er} avril au 31 octobre, avec fermeture obligatoire à 22h pour respecter la tranquillité des riverains et des riverains.

LA MÉTHODE

Après une pré-étude technique par la direction de l'Urbanisme, la Mairie a procédé à une analyse détaillée de chaque demande, afin de garantir un certain nombre de principes :

- cheminement piétons suffisant sur le trottoir ;
- critère esthétique ;
- localisation de l'établissement ;
- alignement avec les commerces adjacents. ...

Un travail de concertation et d'accompagnement des commerçant-e-s sur le terrain, dans les secteurs rue Didot, boulevard Edgar Quinet et rue de la Gaité, a permis de :

- recueillir les avis afin d'évaluer les possibilités d'aménagement propres et spécifiques à chaque zone et de garantir un partage harmonieux de l'espace public,

une cohabitation sereine avec les riverain-e-s des zones les plus commerçantes ;

- réaliser un état des lieux des différentes demandes de terrasses, afin de s'assurer que les commerçant-e-s étaient bien à jour et de les orienter vers les services de l'urbanisme si nécessaire.

Les commerçant-e-s sont averti-e-s des passages réguliers de la police municipale et de la police nationale, afin de garantir le respect des règles. Un bilan sera partagé avec les Conseils de quartier et les habitant-e-s à la mi-saison.

SIGNALEMENT D'UN DARK STORE NON-AUTORISÉ

Dans différents quartiers de Paris, des locaux d'activité appelés dark store font leur apparition et posent des problèmes. En plus de fonctionner sur un modèle de consommation et une précarité sociale que nous ne partageons pas, ils fragilisent le commerce de proximité qui maille nos rues et qui est attaché au contact humain. Force est de constater que ces entreprises rencontrent pourtant un succès commercial... Nous avons alerté la Ville de Paris en novembre dernier sur ce sujet pour trouver les outils de contrôle et de régulation de ce "quick commerce". Nous avons également échangé, en visio, avec les habitant-e-s des rues Dumoncel et Le Couëdic.

UN « DARK STORE » QU'EST-CE QUE C'EST ?

Un « dark store » est un mode de distribution de produits de consommation courante commandés en ligne, puis livrés au client dans des délais réduits.

Les services de livraison à domicile ont entraîné la multiplication de ces « dark stores » sur l'ensemble du territoire parisien. Souvent située dans des locaux commerciaux en pied d'immeubles d'habitation, cette activité génère des nuisances sonores ainsi que l'encombrement de l'espace public avec une logistique non adaptée à certaines rues.

DARK STORE ET AUTORISATION

À Paris, le Plan Local d'Urbanisme (PLU) interdit les locaux à destination d'entrepôt dans les rez-de-chaussée et les sous-sols des immeubles à usage d'habitation. Ainsi, l'installation de ces activités à la place de locaux commerciaux n'est pas possible sur les parcelles comportant du logement. Toute transformation de locaux commerciaux vers une autre destination nécessite une autorisation d'urbanisme.

La Direction de l'Urbanisme (DU) s'oppose donc à l'ensemble des déclarations préalables qui ne respecteraient pas cette réglementation et procèdent à des contrôles suivis de verbalisations si nécessaires.

Afin de faciliter tout signalement, nous vous invitons à vous rapprocher de la Mairie d'arrondissement qui a pour rôle leur centralisation et transmission aux services inspecteurs.

QUEL AVENIR POUR LA LIVRAISON À PARIS ?

La révision du PLU engagée en 2021 est l'opportunité de réfléchir à l'insertion de ces activités de logistique au sein du tissu urbain dense de Paris : est-il possible de maintenir des activités de stockage et de livraison dans tous les quartiers ou doivent-elles être cantonnées à certaines zones pré-identifiées ? Quelles sont les conditions d'acceptation de ce type de services à Paris ? Comment s'assurer de la réduction des nuisances et du respect du droit des travailleurs ? Est-il souhaitable d'aller jusqu'à l'interdiction de ces activités ? Le débat sur le règlement du PLU bioclimatique et la concertation associée qui s'ouvrent au printemps doivent être l'occasion pour l'ensemble des Parisiennes et des Parisiens de se prononcer sur ce sujet. N'hésitez pas à participer sur idee.paris



Réouverture des terrasses place Flora Tristan au printemps 2021.

POUR UNE SANTÉ ACCESSIBLE ET DE PROXIMITÉ

Paris est au cœur d'un réseau d'acteurs interdépendants dans le domaine de la santé : l'État et l'Agence Régionale de la Santé, l'Assurance maladie, l'Assistante Publique - Hôpitaux Parisiens, le Groupe Hospitalier Universitaire Paris Psychiatrie et autres établissements de santé, professionnels de santé libéraux. À l'orée de la création de la Direction de la Santé Publique en juin 2022, la Ville a pour ambition d'améliorer l'état de santé général des Parisien-ne-s et amplifier la politique de territorialisation des actions de santé.

LA CPTS, UN ACTEUR CLÉ DU PAYSAGE DE LA SANTÉ

Les communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS), financées par l'Agence Régionale de Santé, ont été créées dans le cadre de la loi de modernisation de la santé du 26 janvier 2016. Association loi 1901, une CPTS est constituée de l'ensemble des acteurs de santé qui souhaitent se coordonner sur un territoire, pour répondre à une ou plusieurs problématiques de santé identifiées(-s). Ce dispositif vise à faciliter l'exercice des professionnel-le-s de santé et à améliorer l'organisation de la prise en charge des patient-e-s.

Dans le 14^e, la CPTS a vu le jour en 2018. Elle compte aujourd'hui plus de 80 adhérent-e-s professionnel-le-s, des représentant-e-s des patient-e-s et des structures médicales et médico-sociales de l'arrondissement. Depuis 2019, la CPTS Paris 14 occupe des locaux communs à la CPTS Paris 13 et à la Maison des aînés et des aidants Paris Sud, dans le 13^e arrondissement. Elle est officiellement agréée par l'Agence Régionale de Santé depuis janvier 2020.

GESTION DE LA CRISE COVID

Durant la crise COVID, la CPTS Paris 14 a organisé le dépistage des habitant-e-s, avec l'installation du centre de dépistage Covisan 13/14/15, le dépistage dans les foyers et le soutien aux EHPAD. Elle a ensuite organisé le centre de vaccination à l'annexe de la Mairie et déployé l'action avec ses partenaires, le Centre Alfred Fournier et le Centre Marie-Thérèse, pour couvrir au maximum le territoire.

La CPTS Paris 14 a permis les actions en faveur des personnes fragiles ou ne pouvant pas se déplacer, favorisant les interventions de dépistage et de vaccination à domicile. Elle a également travaillé avec l'équipe territoriale de santé de la Ville pour aller au contact des habitant-e-s et les amener vers le dépistage et la vaccination, à l'occasion de barnums installés sur les marchés ou d'actions éphémères organisées dans des quartiers prioritaires.

DES PROJETS POUR LES QUATORZIEN-NE-S

- Le soutien à la prise en charge de patient-e-s âgé-e-s de plus de 75 ans, en collaboration avec la CPTS Paris 13 ;
- L'accès à l'activité physique des personnes éloignées du sport, en partenariat avec Florimont et Tawef ;
- L'amélioration du parcours des patient-e-s suivi-e-s en psychiatrie ;
- L'accès aux soins pour les personnes en situation de précarité ;
- L'accompagnement des professionnel-le-s dans le soutien à l'offre de soins ;
- La prévention en orthophonie par l'accompagnement des parents de jeunes enfants.

UNE OFFRE DE SOIN DIVERSE ET DE QUALITÉ SUR L'ARRONDISSEMENT

- 5 hôpitaux
- 2 centres dentaires, 8 cabinets médicaux, centres de santé ou maisons médicales
- Les permanences d'accès aux soins de santé (PASS), pour les personnes qui peuvent difficilement se soigner, en raison de l'absence de protection sociale, de leurs conditions de vie ou de difficultés financières, à l'Hôpital Cochin et au GHU avec le Pass Psy.
- Présence d'acteurs de santé à la Maisons des réfugiés : Migrations santé, pour la promotion de la santé auprès des migrant-e-s, réfugié-e-s et de leurs familles, et l'association Étape, pour des suivis psychologiques.

FERMETURE TEMPORAIRE DU CENTRE DE SANTÉ MUNICIPAL TISSERAND

Il existe à Paris sept centres conventionnés en secteur 1, c'est-à-dire sans dépassement d'honoraires, accessibles à toutes et tous ayant des droits ouverts. Parmi eux, le centre de santé Tisserand, créé en 2003, ouvert les lundi, mercredi et vendredi de 8h30 à 18h00 et les mardi et jeudi jusqu'à 17h.

Il propose des soins de médecine générale, gynécologie médicale, pédiatrie, dermatologie, psychologie, pédicurie et consultations dentaires, ainsi que des créneaux de consultation réservés aux urgences.

Le centre sera fermé du 30 mai au 30 septembre 2022 pour faire peau neuve ! L'activité sera délocalisée dans d'autres centres de santé municipaux, dont une grande partie au centre médico-social Ridder.

DES PROJETS POUR DAVANTAGE DE PROXIMITÉ

Une nouvelle maison de santé boulevard Jourdan

Une maison de santé est un regroupement de professionnel-le-s de santé de premier recours, installé-e-s dans les mêmes locaux, accessibles, pour une offre de soin de proximité.

Un projet de maison de santé est en création au 100 Boulevard Jourdan, sur un site préempté par la Ville de Paris. Le projet, porté en partenariat avec la Régie Immobilière de la Ville de Paris (RIVP) et la Direction de l'Action Sociale de l'Enfance et de la Santé (DASES), comportera 34 logements et 600 m² de surface d'activités. Au-delà de l'accès à une offre de soins de secteur 1 de qualité et de proximité, l'objectif est de contribuer à dynamiser le quartier de la Porte d'Orléans.

La maison de santé sera située au rez-de-chaussée et sous-sol du futur bâtiment. L'accueil et les consultations se dérouleront au rez-de-chaussée dans 170 m² de locaux. Un jury déterminera le projet sélectionné parmi les cinq déposés en juin prochain. Les travaux sont prévus au dernier trimestre 2023, pour une livraison fin 2025-début 2026.

La maison de santé des enfants

Soucieuse de la difficulté des familles à trouver une offre de soin accessible et de proximité pour leurs enfants, et de désengorger les services d'urgence, une professionnelle de santé forte de vingt années d'expérience, notamment en pédiatrie, et habitante du 14^e, a monté le projet d'une maison de soins pédiatriques : « Aux p'tits soins ». Ce projet a été plébiscité lors du vote des Parisien-ne-s dans le cadre du Budget Participatif 2021.

La maison proposera une offre en kinésithérapie, orthophonie, pédodontiste, psychomotricité, infirmerie, ainsi qu'un laboratoire. L'équipe travaillera en partenariat avec les structures de la ville telles que les services de la Protection Maternelle et Infantile (PMI) et les structures d'accueil pour enfants. La prospection d'un local dans le sud de l'arrondissement est en cours.



MATERNELLE MAURICE ROUVIER : RENCONTRE AVEC LE RECTEUR

L'école Maurice Rouvier est une des rares écoles publiques parisiennes bilingues. Depuis 2019, les enfants évoluent dans un contexte entièrement bilingue Français-Anglais pendant les temps scolaires, périscolaires et extra-scolaires, soit de 6 à 9 heures par semaine, de la petite section au CM2.

Les enfants sont ainsi entourés de nombreux adultes bilingues : enseignants, responsable éducatif-ve ville, animateurs et animatrices... qui les accompagnent dans l'apprentissage de la langue, mais aussi dans des projets inédits, tels que la réalisation d'un film sur la vie de Carole Fredericks, diffusé il y a quelques semaines au cinéma L'Entrepôt.

D'autres écoles du 14^e devraient à terme elles aussi bénéficier de ce programme, en Anglais bien évidemment, mais aussi en Espagnol, ou en Allemand.



Animations en VO pour les élèves de maternelle !

LE PREMIER CONCERT DES ÉLÈVES DE FOURNIER AU CONSERVATOIRE

Le mercredi 16 février dernier, les élèves de CM1 de l'école élémentaire Alain Fournier jouaient leur premier concert dans le Grand Studio du Conservatoire Darius Milhaud devant leurs familles et leurs professeurs. Il s'agissait du premier concert de ces élèves qui bénéficient depuis l'ouverture du conservatoire en 2019 d'un dispositif de classe orchestre en lien avec les équipes du conservatoire dont les bâtiments sont collés à ceux de l'école. Ce dispositif leur permet ainsi d'avoir un accompagnement pluri-hebdomadaire dans l'apprentissage de la musique et des instruments tout au long de leur scolarité à l'élémentaire. De nouvelles écoles du 14^e s'inscrivent chaque année dans ce programme plébiscité par tous les enfants qui y prennent part.

LA CITÉ SCOLAIRE FRANÇOIS VILLON DEVIENT CITÉ ÉDUCATIVE !

L'établissement vient d'être labellisé pour les 3 prochaines années par le Ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports « cité éducative ».

Un label de plus ?

L'ambition des Cités éducatives n'est pas d'être un dispositif de plus mais de pouvoir mieux coordonner et renforcer les dispositifs existants dans le quartier engagés par la mairie, les associations, les habitants... Ce label c'est surtout des moyens supplémentaires pour mieux prendre en charge dès 3 ans et jusqu'à 25 ans, avant, pendant, autour et après le cadre scolaire. L'enjeu est de pouvoir accompagner au mieux chaque parcours éducatif individuel, depuis la petite enfance jusqu'à l'insertion professionnelle, dans tous les temps et espaces de vie.

Et concrètement ?

Le plan d'actions de la cité éducative du 14^e comporte 4 axes :

1. Lien écoles-familles-quartier : pour ouvrir encore plus l'école sur le quartier.
2. Le numérique : afin d'accompagner encore le quartier dans la transition numérique et lutter contre la fracture technologique.
3. Orientation scolaire et professionnelle : pour permettre davantage aux jeunes de s'émanciper.
4. Les compétences transversales pour la réussite : afin d'améliorer encore plus l'accompagnement scolaire du territoire.



Cité scolaire François Villon

En raison de la période de réserve électorale, seules les tribunes de l'opposition sont publiées dans ce numéro.

« VIDÉOPROTECTION : UN RETARD CATASTROPHIQUE À PARIS ALORS QUE L'INSÉCURITÉ EXPLOSE ! »

Face à l'explosion de l'insécurité, on aurait pu s'attendre que la majorité municipale d'Anne Hidalgo se résolve enfin à déployer tous les moyens possibles pour restaurer la tranquillité publique, dissuader les infractions et faciliter l'élucidation des délits. Et notamment la

vidéoprotection. Mais non ! Entre 2013 et 2020, le nombre de caméras n'a augmenté que de 26% à Paris, contre 140% dans les 50 villes les plus peuplées de France !

Un véritable scandale alors que, du sud du 14^e à Montparnasse, aucun quartier n'est aujourd'hui épargné par l'insécurité et que les habitants demandent légitimement que les dealers et autres voyous cessent de considérer qu'ils peuvent faire n'importe quoi dans le 14^e.

Lors du dernier Conseil de Paris, l'adjoint d'Anne Hidalgo a annoncé, je cite, « l'amorce

d'un nouveau plan de vidéoprotection ». Les crédits ouverts pour cette « amorce » s'élèvent à 4 millions d'euros, en recul de près de 40% par rapport à la dernière tranche d'investissement. On se moque vraiment des Parisiens.

MARIE-CLAIRE CARRERE-GEE ET LES ÉLUS DU GROUPE DE LA DROITE ET DU CENTRE 100% 14^e

« PIDTRYMKA UKRAJINS'KOMU NARODU »

L'armée envoyée par Poutine en Ukraine entraîne ce peuple dans la guerre, nous rappelant une fois de plus les heures sombres du XX^e siècle en Europe. Un peuple souverain, si près de nous, se défend avec force et un courage impressionnant face à un envahisseur puissant, au prix de pertes humaines très importantes.

Dans ce contexte que personne n'osait envisager, les pays européens réaffirment, par leur solidarité, l'adhésion à un socle de valeurs communes et pour la première fois depuis 1945 posent les bases d'une politique européenne de la défense.

Les conséquences de cette confrontation marqueront durablement nos économies et plus précisément nos politiques de l'énergie. Nous devons accélérer notre prise de distance avec l'usage des énergies fossiles et prendre notre indépendance en accroissant le développement et la recherche

sur les nouvelles énergies, respectueuses de l'environnement à long terme.

Les sanctions économiques appliquées à la Russie risquent sans doute de provoquer une hausse des matières premières comme le pétrole, le gaz, le blé, les minerais stratégiques. Face à ce défi, l'UE, qui se remet à grand peine de la pandémie, devra affirmer son projet commun et rencontrer son destin.

**CÉDRIC VILLANI
LE NOUVEAU PARIS**

LIBÉREZ GAÏTÉ - JOLIVET !

Figurez-vous qu'une parcelle de terrain en friche s'est enfin libérée dans le 14^{ème}, à l'angle de la rue de la Gaîté et de la rue Jolivet ! Dans ce délicieux quartier, 5 théâtres et 1 music-hall, participent avec une multitude de bars, de restaurants, de cinémas, à l'animation de ces lieux de plaisirs et de hasards où le soir la foule de toute part se presse au bonheur d'une rencontre "parisienne" avec un auteur, un spectacle, un groupe d'amis,

entre nuit blanche, velours rouge et écran noir. Que croyez-vous qu'il arriva ? Reniant leurs engagements d'aménager cette aire en espace vert, rejetant toute idée inspirée par l'esprit et l'histoire de ces faubourgs foisonnant de créations, la mairie de Paris et sa majorité nous concocte la réalisation d'un immeuble d'habitation de 5 étages abritant 37 logements à vocation sociale, pension de famille - relais pour personnes seules et un local d'activité ! En matière de contre sens urbains ce n'est plus un chemin qu'emprunte la mairie du 14^{ème}, c'est une autoroute. On pouvait faire

de cette "dent creuse" urbaine, un puit de lumière ou un puit de culture. Ils ont préféré la plomber. Quel dommage. Mobilisons-nous, il n'est peut-être pas trop tard.

**GROUPE ENSEMBLE POUR PARIS
ÉRIC AZIÈRE**



FÊTE DE LA
BRETAGNE
GOUEL BREIZH

13 au 22 mai 2022

14^e
édition